



HAL
open science

Licence professionnelle Droit et économie du tourisme

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Droit et économie du tourisme. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028005

HAL Id: hceres-02028005

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028005>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Hôtellerie et tourisme spécialité Droit et économie du tourisme

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Economie-Gestion

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Hôtellerie et tourisme*, spécialité *Droit et économie du tourisme*, est proposée par la faculté d'économie et gestion d'Aix-Marseille Université (AMU), sur le campus de Marseille en présentiel, et vise à former des professionnels de la gestion et du développement d'entreprises du secteur touristique. Elle accueillait 38 étudiants en 2015-2016.

Analyse

Objectifs

La licence professionnelle poursuit des objectifs généraux et larges puisqu'il s'agit de former des professionnels de la gestion et du développement d'entreprises touristiques, en charge soit d'une organisation touristique, soit de projets touristiques en lien avec le patrimoine. Le diplôme vise à développer les compétences des étudiants en matière de :

- Gestion stratégique et opérationnelle d'une organisation touristique ;
- Promotion et mise en œuvre de projets touristiques ;
- Animation d'équipes.

Les métiers ciblés sont ceux de cadres d'entreprise ou d'organisation dans le domaine touristique et la liste des emplois accessibles est très étendue, allant de chargé de développement de produits touristiques à guide interprète.

Organisation

L'organisation de cette licence n'est pas claire : le dossier d'autoévaluation mentionne 7 unités d'enseignement (UE) (droit, économie, territoires, gestion, communication, projets, parcours personnalisé / stage) qui ne sont pas reprises dans l'annexe « Unités d'enseignement » ; celle-ci donne une liste de cours, sans que ne soit précisé le regroupement en UE et les crédits ECTS (*european credit transfer system*) associés. De fait, la licence professionnelle paraît très éclatée en une multitude d'enseignements sans que la progression entre les cours et la cohérence d'ensemble ne soient visibles. Les enseignements constituent un tronc commun, seule la deuxième langue vivante fait l'objet d'un choix optionnel. Par ailleurs, la spécialisation de la licence professionnelle sur le patrimoine annoncée rapidement dans les objectifs de formation ne transparaît pas vraiment dans les listes des enseignements.

| Positionnement dans l'environnement |
|--|
| <p>Le tourisme est un secteur économique important au niveau régional et de nombreuses licences professionnelles tourisme sont offertes par des universités proches, comme celles d'Avignon ou de Toulon. Au sein d'AMU existe également à côté de celle-ci, rattachée à la faculté d'économie-gestion, une licence professionnelle <i>Développement durable</i> des territoires ruraux rattachée à l'IUT, mais dont l'aspect tourisme n'apparaît que dans des unités d'enseignement optionnelles. Le positionnement général de la licence professionnelle n'est cependant pas très différenciant dans un tel contexte et une réflexion pourrait être engagée sur ce point.</p> <p>Par ailleurs, l'appui du milieu socio-économique est évoqué sous forme de contacts, mais sans que ne soient précisés clairement les collaborations ou les partenariats.</p> |
| Equipe pédagogique |
| <p>Les professionnels du secteur assurent 37 % des heures d'enseignement ce qui est relativement faible pour une licence professionnelle. Un enseignant associé assure également 40 heures de cours. De plus, la fonction de ces professionnels et leur entreprise de rattachement ne sont pas précisées, ce qui ne permet pas d'évaluer leurs responsabilités et la pertinence de leur appartenance à l'équipe pédagogique. 56 % des heures sont assurées par des enseignants-chercheurs d'AMU notamment en économie, droit et gestion.</p> <p>Le pilotage de la mention n'est pas décrit dans le dossier d'autoévaluation.</p> |
| Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études |
| <p>Le nombre d'inscrits est en progression, passant de 26 étudiants en 2012-2013 à 38 en 2015-2016. Une majorité d'étudiants vient de BTS (50 % en 2015-2016). Le nombre important d'étudiants venant d'autres formations que le DUT ou une deuxième année de licence généraliste (50 % en 2015-2016) mériterait que cette catégorie soit affinée pour que l'on comprenne qui sont ces étudiants. 20 % des étudiants sont inscrits au titre de la formation continue, mais aucun par le biais d'un contrat de professionnalisation.</p> <p>Le taux de réussite au diplôme est très bon, allant de 80 % à 97 % selon les années (statistiques sur 3 ans). 20 % des étudiants sur les deux dernières années continuent en master, ce qui est assez important pour une licence professionnelle et interroge sur les débouchés à ce niveau d'études. Ce point est confirmé par les données sur l'insertion professionnelle puisque les enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante à 18 mois et 8 mois confirment que l'insertion professionnelle est faible (32 % en 2015) et la poursuite d'études importante (41 % en 2015).</p> |
| Place de la recherche |
| <p>Il n'y a pas de formation explicite par et à la recherche dans cette formation, mais 56 % des heures sont cependant assurées par des enseignants-chercheurs.</p> |
| Place de la professionnalisation |
| <p>Compte tenu des enseignements très généralistes proposés par cette licence, la professionnalisation s'opère essentiellement via le projet tuteuré et le stage. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) précise un certain nombre de compétences visées par le diplôme et donne le code des fiches ROME (répertoire opérationnel des métiers et des emplois) les plus proches.</p> <p>Ces compétences s'articulent sur deux axes distincts à savoir, la conception, la gestion et l'évaluation de projets touristiques d'une part, et d'autre part, la gestion opérationnelle et stratégique d'une organisation touristique. Un choix assumé et explicite d'un de ces deux axes permettrait de préciser les compétences et de développer la professionnalisation de manière adaptée.</p> |
| Place des projets et des stages |
| <p>Le stage obligatoire est de 8 semaines minimum ce qui n'est pas conforme à la réglementation qui exige un minimum de 12 semaine pour une licence professionnelle ; aucun élément n'est donné sur son encadrement éventuel ni sur les exigences associées au rapport de stage. La liste des entreprises de stage ainsi que des missions confiées n'est pas fournie.</p> <p>De la même manière peu d'éléments sont fournis concernant le projet tuteuré, que cela soit en termes de contenu, de suivi ou d'évaluation. Il n'est donc pas possible de vérifier qu'il représente a moins 25 % du volume horaire global hors stage. Aucun partenariat avec des entreprises n'est évoqué et rien ne permet de juger de la capacité de ce projet à améliorer la professionnalisation de l'étudiant.</p> |

| |
|---|
| Le projet et le stage représentent 15 ECTS sans que l'on sache si c'est pour chacun ou en globalité. |
| Place de l'international |
| La place de l'international dans cette licence est très faible, ce qui est assez étonnant compte-tenu du secteur d'activité visé : deux langues vivantes sont obligatoires mais aucune certification, de type TOEIC (<i>Test of english for international communication</i>) par exemple, n'est proposée aux étudiants. La mobilité entrante comme sortante est nulle. Le pourcentage d'étudiants effectuant éventuellement un stage à l'étranger n'est pas fourni. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite |
| Le recrutement se fait essentiellement auprès de titulaire d'un bac +2 (DUT, BTS ou L2) ou en formation continue par le biais de la validation des acquis professionnels, sans précision sur les modalités de recrutement. Aucune information n'est fournie sur les dispositifs en direction des L2 du champ. <ul style="list-style-type: none"> - La formation a mis en place un certain nombre de dispositifs d'aides à la réussite : - L'enseignement de langues par groupes de niveau, - Le suivi individuel des projets tuteurés, Une mise à niveau en début de formation sur 4 enseignements. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique |
| Les modalités d'enseignement sont classiques, en présentiel. La plateforme Ametice est mentionnée, aucun élément ne permet de juger de son usage réel. Par ailleurs, il n'y a aucun enseignement dédié aux outils numériques dans le domaine du tourisme, même s'il existe un cours consacré aux technologies de l'information et de la communication. |
| Evaluation des étudiants |
| Le jury d'examen présidé par le responsable de formation se tient chaque semestre. La licence professionnelle est décernée aux étudiants ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 à l'ensemble des unités d'enseignement ainsi qu'une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 pour l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage. Les enseignements sont évalués de manière classique mais variée, écrit/oral, individuel/collectif et les règles d'obtention du diplôme sont claires. |
| Suivi de l'acquisition de compétences |
| Le projet tuteuré de création d'une activité touristique et le stage sont les moyens principaux d'évaluation des compétences acquises par l'étudiant lors de la licence professionnelle. L'approche par compétences n'est pas effective dans la licence et les évaluations des unités d'enseignement portent essentiellement sur les connaissances. Néanmoins, les méthodes pédagogiques adoptées dans le cadre de cette licence (présentation orale, travail en groupe) permettent aux étudiants d'acquérir les compétences transversales additionnelles en termes d'autonomie, de capacité d'analyse, de travail d'équipe etc. Le supplément au diplôme n'a pas été communiqué. |
| Suivi des diplômés |
| L'observatoire de la vie étudiante a réalisé des enquêtes à 8 mois pour les diplômés de 2015 et à 18 mois pour ceux de 2013. Ces enquêtes internes fournissent le profil des étudiants, leur situation, les caractéristiques de l'emploi occupé pour les diplômés en emploi et la nature des études pour ceux qui sont en poursuite d'études. Les taux de réponses sont cependant relativement faibles, (12/26 pour l'enquête nationale à 30 mois, 22/32 pour l'enquête à 8 mois). L'obtention récente des résultats d'enquête n'a pas permis de les exploiter en tant qu'outils de pilotage pour le responsable de la formation et le conseil de perfectionnement. |

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2016, toutefois sa composition n'est pas fournie par le dossier. Il constituera certainement un axe majeur d'amélioration du diplôme.

La coordination régulière de l'équipe pédagogique est assurée par l'administration du diplôme. Elle permet aux enseignants de réfléchir à leurs pratiques pédagogiques sur la base du retour des étudiants.

Les étudiants répondent à un questionnaire portant sur leur formation et les enseignements. Les résultats de l'enquête formation sont diffusés au responsable de la formation et à l'équipe de direction de la faculté d'économie et de gestion. Les résultats de l'enquête sur les enseignements ne sont diffusés qu'aux enseignants individuellement. Il importerait que ces résultats soient aussi communiqués au conseil de perfectionnement.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une spécialité en phase avec la place importante du tourisme dans l'économie régionale.

Points faibles :

- Un taux d'insertion professionnelle faible et un taux de poursuite d'études important ce qui traduit un problème de débouchés des étudiants à ce niveau d'études.
- Des objectifs à clarifier car apparaissant comme très généraux et larges tout comme les métiers visés.
- Des enseignements généralistes dont la cohérence avec les métiers ciblés n'est pas toujours évidente et un volume horaire consacré aux langues et au patrimoine culturel insuffisant.
- La part des professionnels dans la formation limitée.
- Un conseil de perfectionnement à rendre opérationnel.
- Les attendus du projet tuteuré et du stage, ainsi que leur place dans la formation, restent à clarifier.

Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Hôtellerie et tourisme*, spécialité *Droit et économie du tourisme* est en phase avec l'économie régionale mais elle apparaît problématique car d'une part, l'insertion professionnelle des étudiants à ce niveau d'études est faible et d'autre part, les enseignements sont trop généralistes et insuffisamment adaptés aux exigences des métiers touristiques.

Le positionnement de la formation et ses objectifs devraient être affinés afin de favoriser une meilleure adéquation entre les enseignements et les compétences visées ainsi qu'une bonne insertion des étudiants sur le marché du travail.

Le conseil de perfectionnement devrait rapidement être opérationnel afin d'une part, d'analyser les données disponibles relatives au suivi des étudiants et à l'évolution des métiers touristiques, et d'autre part, d'améliorer la professionnalisation du diplôme (importance et place du stage, approche compétences, évolution des enseignements).

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

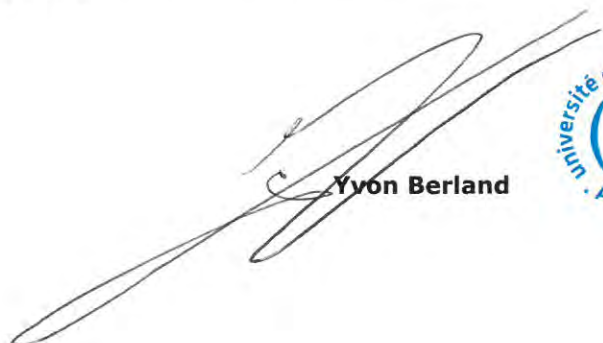
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland

